

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.
Train de marchandises régulier :		Départ de Cahors — 5 h. 20 <sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 <sup>m</sup> soir.		Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 <sup>m</sup> matin.			

### Cahors, 13 Juin.

Les nouvelles pacifiques ayant pris le dessus dans les affaires extérieures, c'est la candidature de M. Buffet au Sénat, à vie, en remplacement de M. Ricard, qui devient la question principale du moment. M. Buffet se présente-t-il ? M. Buffet comprend-t-il, au contraire, que son nom ne doit pas être prononcé dans les circonstances présentes, et que sa politique de conciliation bonapartiste a soulevé la conscience du Pays?... Les opinions sont partagées à cet égard, mais on est d'avis, généralement, que M. Buffet se présentera, et c'est à vendredi prochain que le scrutin est fixé.

Nous avons été dupes longtemps des tendances de M. Buffet. Assurément, nous ne mettons pas en doute sa bonne foi ; mais ceux qui, avec nous, avaient considéré comme un acte nécessaire et patriotique le vote de la Constitution du 25 février et qui par conséquent à cette époque avaient applaudi à l'attitude énergique et intelligente de M. Buffet, ne pouvaient pas supposer que sous le nom de ce ministre, on trouverait dans les départements, et notamment dans le nôtre, des complots ténébreux et anti-nationaux, ayant pour but de mettre au service du bonapartisme, qui est le pire ennemi de la France, toute l'influence administrative. Il a fallu, pour nous convaincre, que nous fussions témoins des faits les plus scandaleux, et des manœuvres les plus déloyales. Aujourd'hui que la lumière est faite, nous verrions avec douleur le succès de M. Buffet, quelque grand que soit son talent, quelque droit que soit son caractère, si difficile pourtant, si tourmenté et si obstiné dans toutes les situations.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Les cheveu-légers, moins le groupe intransigeant qui se compose de M. de Franclieu et de quelques autres, ont accepté la candidature de M. Buffet avec résignation et sans enthousiasme : quant aux bonapartistes, au nombre de trente, ils l'avaient acclamée depuis le jour où elle se produisit sous une inspiration funeste et dans un but malheureusement trop facile à comprendre.

Il est utile d'établir dès maintenant les responsabilités, de telle façon qu'il n'y ait aucune équivoque possible sur les tendances de chacun ; et cela quel que soit le résultat de l'élection. Il faut d'abord montrer nettement comment est

née la candidature de M. Buffet et à quel moment ? Ce moment n'est autre que celui même de la mort du regretté M. Ricard. Il n'y a pas besoin d'être initié aux secrètes intrigues de la politique pour savoir que dès lors une fraction considérable de la droite du Sénat n'a eu d'autre préoccupation que de faire réussir cette candidature.

Elle fut accueillie d'abord avec incrédulité et non sans étonnement, tant à cause du caractère politique si correct de M. Buffet, que des engagements qu'on se souvenait avoir été pris lors de l'élection de M. Ricard. Lorsque la candidature de ce dernier fut posée au Sénat, elle réunit, on le sait, une majorité considérable. Cette majorité se composait de la presque unanimité des membres de la gauche, des constitutionnels et d'un certain nombre de membres du centre droit. Ceux-ci avaient volontiers donné leurs voix à M. Ricard en échange de la promesse que les voix du centre gauche seraient acquises à la candidature de l'honorable général baron de Chabaud-Latour si, plus tard, elle venait à se produire.

On devait donc s'attendre à voir surgir cette candidature aussitôt que la mort de M. Ricard eût fait une nouvelle vacance parmi les membres inamovibles du Sénat. A peine en fut-il parlé, tandis que des efforts immédiats et des plus énergiques furent tentés plus ou moins ostensiblement en faveur de M. Buffet.

Ce n'était point, bien évidemment, au centre gauche à se faire le promoteur de la candidature du général de Chabaud-Latour. Si l'honorable général eût été présenté par la majorité des droites, et si son élection combattue par le groupe bonapartiste eût pu être assurée par les voix du centre gauche, nul doute que cet appoint ne lui eût été acquis et que les engagements pris n'eussent été fidèlement tenus.

Dans les conditions nouvelles qui se présentaient, que devait faire le centre gauche ? Il avait le devoir de mettre ses soins à trouver un candidat qui, tout en offrant, au point de vue conservateur, les plus incontestables garanties, fût en même temps un constitutionnel ferme et convaincu. On pensa d'abord à M. Dufaure, et pendant quinze jours de grands efforts furent faits pour le décider à accepter la candidature qui lui était offerte. La certitude qu'il était impossible de le faire revenir sur son refus, déterminée seule, il y a quelques jours, le choix de M. le procureur général Renouard. Et l'on peut dire hautement que pas un homme politique ne réunit à un plus haut degré les qualités éminentes qui l'ont désigné au suffrage du centre gauche.

La situation des constitutionnels au Sénat, est incontestablement fort délicate. Mais leur patriotisme et la droiture de leurs intentions leur tracent très nettement la conduite qu'ils ont à suivre. D'un côté se trouve un homme pour le caractère duquel ils professent un profond

respect et dont ils tiennent le talent en haute estime. Mais cet homme politique ne peut devoir son succès qu'à l'appui que lui prêteront les bonapartistes. Par cela même tout caractère vraiment conservateur est enlevé à cette candidature, et le but que poursuivent ses instigateurs devient aussitôt des plus tangibles. D'autre part s'offre à eux un homme considéré et honoré, et sur la loyauté de qui personne n'oserait élever le moindre doute.

Il n'y a pas d'hésitation possible entre une candidature imaginée par les pires ennemis du régime parlementaire et des libertés de notre pays et une autre candidature destinée au contraire à apporter une force nouvelle aux défenseurs de la Constitution.

Telles sont les phases diverses de la question et les considérations qui doivent déterminer, le 16 juin, le vote des véritables conservateurs-libéraux du Sénat.

Dans sa séance de lundi dernier, le cabinet a décidé que tous les ministres sénateurs voteraient en faveur de M. Renouard.

Le projet de loi relatif à l'organisation municipale défraie la polémique des journaux. Les préoccupations s'appliquent surtout à un article particulier, celui où le mode de nomination des maires est indiqué. Le projet propose, on le sait, de donner au gouvernement le choix des maires dans les chefs-lieux de département, dans les chefs-lieux d'arrondissement et dans les chefs-lieux de canton ; partout ailleurs, les maires seraient nommés par les conseils municipaux, et, en tout cas, le gouvernement ne pourrait les prendre que dans le sein des conseils. M. Gambetta et une partie de ses amis veulent qu'il n'y ait aucune exception, sauf pour Paris, à la règle de la nomination par les conseils municipaux. On lit à ce sujet dans le *Journal des Débats* :

On assure que les bonapartistes se rallieront à l'amendement de M. Gambetta. Le bonapartisme est un heureux parti ; il a deux cordes à son arc. Défenseur du principe d'autorité, il lui est permis d'appliquer les doctrines les moins libérales, et, démocrate d'origine, de soutenir les systèmes les plus révolutionnaires. Il court comme une navette de l'extrême droite à l'extrême gauche, et s'arrête où bon lui semble, suivant l'utilité du jour et de l'heure, toutes les fois qu'il trouve une majorité de hasard à former, un groupe dangereux à grossir. N'ayant rien trouvé de tel à droite, on dit qu'il se portera à gauche et marchera sous la manière de M. Gambetta, lequel sera peut-être plus inquiet que flatté d'avoir dans son camp de pareils volontaires. Rien, nous l'avouons, n'est encore certain, si même quelque chose l'est jamais avec les bonapartistes, et le parti se

divisera peut-être en deux fractions à peu près égales sur la loi municipale, comme il l'a fait sur la loi des grades : moyen sûr de triompher avec les vainqueurs, ou qu'ils soient, et de garder un pied parmi les vaincus.

### CORRESPONDANCE

Versailles, le 14 juin.

La commission du budget s'est réunie hier, à 2 heures, pour entendre les explications de M. le duc Decazes sur la politique qu'a suivie le gouvernement dans les récents incidents. M. le duc Decazes a montré l'injustice des reproches qui lui avaient été adressés. Il n'est pas sorti de la réserve dans laquelle les sentiments et les intérêts du pays lui commandaient également de se tenir. Il ne s'est engagé ni dans un sens ni dans l'autre tout en travaillant à maintenir l'entente entre les grandes puissances afin de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix. On assure que ces explications ont été favorablement accueillies. Le duc Decazes a aussi donné à la commission des informations très-pacifiques sur la situation actuelle.

Le Conseil des ministres s'est réuni hier, à midi 1/2, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. On assure qu'il n'y a été question que de la politique extérieure et des explications que M. le duc Decazes a données ensuite à la Commission du budget.

La question de la candidature Buffet n'y a pas été abordée. — On dit qu'elle a fait l'objet d'une conférence particulière entre M. Dufaure et le Président. Il est certain que la plupart des ministres sénateurs voteront pour M. Renouard, mais j'ignore encore si le cabinet se déclarera officiellement pour la candidature de ce dernier.

Le Maréchal de Mac-Mahon a fait visiter hier, au grand duc Michel de Russie, les deux Trianon, le parc et le palais de Versailles. — Le Grand duc assistera jeudi à la revue.

Il y a eu grand dîner hier, mercredi, à l'hôtel de la Présidence, en l'honneur de l'ambassade marocaine. Un certain nombre de députés et de sénateurs figuraient parmi les invités.

Le choix du nouvel ambassadeur d'Autriche à Paris n'est pas encore arrêté. M. de Beust ayant été écarté pour ne pas déplaire à Berlin, les deux candidats les plus sérieux étaient le comte Wimpffen et le comte Karoly. C'est le premier qui sera très-probablement nommé.

On annonce la mort de M. de Holzgethan, ministre des finances à Vienne.

On écrit de Berlin que les médecins ont conseillé au prince Bismark d'aller faire une cure à Kissingen, mais qu'on ne sait pas encore si le Chancelier de l'Empire se conformera à cette recommandation.

Les catholiques viennent de l'emporter dans les élections de Belgique. Ils conservent ainsi la majorité parlementaire.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 12 juin.

M. Laisant a interpellé M. le ministre de la guerre sur certaines nominations de sous-lieutenants faites récemment dans l'armée. Elles ont été, suivant lui, irrégulières, illégales, entachées de favoritisme. L'adjudant Marie a été nommé sous-lieutenant, parce qu'il est bien apparenté, et M. Cornélis de Witt, a été promu au même grade parce qu'il est le fils de M. Cornélis de Witt et le petit-fils de M. Guizot. Le second n'était pas porté sur le tableau d'avancement, et le premier n'y était porté que dans un rang qui ne lui eût pas permis de passer sous-lieutenant avant quinze mois. Il y a là, toujours suivant M. Laisant, une injustice, il y a une violation caractérisée des règlements et des ordonnances ; mais le ministre voulait donner des gages aux orléanistes.

La Chambre a écouté assez patiemment l'orateur pendant quarante minutes ; mais quand il lui a paru clair qu'il ne cherchait qu'à satisfaire la plus basse envie, elle s'est fâchée. Elle a surtout témoigné sa mauvaise humeur lorsqu'il, sans prendre garde au mal qu'il pouvait faire, M. Laisant s'est mis à lire, sous forme de lettre, les jérémiades ampoulées d'un sous-officier en colère.

Elle a très-bien senti tout ce qu'il y avait de regrettable dans un pareil procédé, et combien la discipline pouvait en souffrir. M. Laisant a prétendu que son sous-officier était le modèle des sous-officiers ; mais on lui a répondu avec beaucoup de raison que le premier devoir d'un soldat était de ne pas écrire de pareilles lettres ; et aux très-bien, poussés par deux ou trois radicaux, une forte majorité a énergiquement répondu très-mal ; si bien que M. Laisant a compromis aujourd'hui, du premier coup, la réputation de supériorité qu'on lui avait faite et surfaite. Messieurs les jeunes députés, soignez vos débuts !

Le ministre n'a pas eu de peine à confondre l'accusation dont il était l'objet. Pour le premier sous-lieutenant, M. Laisant aurait pu se convaincre, en lisant plus attentivement l'*Officiel*, qu'il avait été nommé à son rang. Quant au second, M. Cornélis de Witt qui, étant le fils d'un ancien député conservateur, se trouvait plus directement visé dans cette affaire, il a été promu, conformément aux ordonnances, comme ayant fait preuve d'un mérite exceptionnel ; et le ministre a énergiquement revendiqué son droit. Les applaudissements de l'Assemblée lui ont donné raison, et les interpellateurs n'ont pas même osé présenter un ordre du jour. L'un d'eux, le comte de Douville-Mailefeu, qui se multiplie depuis quelques jours, s'est presque excusé de s'être embarqué dans une campagne qui devait si mal finir.

Par un hasard singulier, l'ordre du jour appelait, une fois l'incident vidé, une autre proposition militaire due également aux élucubrations du groupe Laisant-Douville-Farcy. Ces messieurs ont demandé,





REVUE DE FRANCE.

Sommaire du numéro du 30 mai 1876. Le duc Bernard de Saxe-Weimar. — Etude historique (fin), par E. de Parien, de l'Institut. Le chancelier de Russie, réponse à M. Julian Klaczko (fin), par M. Prince Giedroye. Impuissance politique de la philosophie (fin), par Dupont-White. Le 15 mai 1848 à l'Assemblée nationale, par M. C. Louvet. Le Congo. — Le dernier journal de Livingstone. — Traversée de l'Afrique par le lieutenant Cameron, par M. Paul Bourde. Le Sectaire (Nouvelle suédoise), par M. Léon Le Duc. Les Contemporains de Molière, par M. V. Fournel; par M. Jules David. Périls économiques. — Les voies de transport de l'Europe et le commerce de la France, par M. G. Captier. Le Repos dominical au point de vue hygiénique, par A. Eschenauer. Etudes statistiques sur les grandes capitales de l'Europe. — H. Berlin, par M. A. L. La question d'Orient à Berlin, par M. Paul Bonnaud. La Vérité sur le massacre de Salonique, par \*\*\*. Réorganisation des armées européennes en 1875, par M. Albert Hams. La Hiérarchie catholique. — Les Missions. — Les Ordres religieux, par M. Clément Beauclerc. Alexandre Stewart, histoire d'un millionnaire américain, par M. G. Dep-

ping. M. Eugène Fromentin, candidat à l'Académie française, par M. Frédéric Baille. Chronique du mois. — Théâtres, par Louis Enault. — Théâtres lyriques et Concerts, par M. O. Mercier. — Nouvelles des arts, par M. A. V. — Géographie et Voyages, par M. R. Cortembert. — Sciences, par M. Jean L'Ermite. — Notes d'un ingénieur, par M. P. Maigne. — Marine, par M. C. Delamare. — Cours et Tribunaux, par M. E. Demay. — Notices bibliographiques. — Finances, par M. G. C. — La Presse française et étrangère, par M. P. B. — Ordre du jour des Assemblées, par M. X. C. — Chronique politique, par M. Louis Teste. Bureaux : 3, rue de la Feuillade, Paris.

Crédit foncier de France. Emission à 490 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par

la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite : REVALESCIÈRE. Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sauses, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, teus désordre de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Caltestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaas, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulés, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416. M. le docteur F.-W Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit : « Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalésnière de Du Barry. » L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalésnière a complétement rétabli sa santé en six semaines de temps. Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil.; 7 fr.; 12 kil. 60 fr. — Les Biscuits de Revalésnière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalésnière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Ce, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinet, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS (6<sup>e</sup> année) Rue de la CHAUSSEE-D'ANTIN, 48, PARIS. DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE CH. DUVAL, officier retraité. Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers. Parait chaque dimanche. — Liste des anciens tirages. Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS : Paris et départements 3 FR PAR AN. Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr. L'Abonné d'un An reçoit en Prime gratuite Un beau Portefeuille Financier avec un Traité de Bourse de 200 pages.

VALS (ARDÈCHE) Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine : Saint-Jean. Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac. Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète. Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies. Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques. Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, oedème. Dominique. Souveraine contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité. Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0,80 cent. la bouteille. Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous réserve de fausse distribution et ses conséquences. Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Laytou.

### Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

# HOTEL CARBOIS

## A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins. L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires. Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

## LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Établie à Paris, rue de Grammont et rue du Quatre-Septembre, 18

ANCIENNEMENT COMPAGNIE ROYALE

Fonds de garantie : **130 millions**

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Davillier (Henry), régent de la Banque de France, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, Président du Conseil d'administration des Chemins de fer de l'Est.

MM. ADMINISTRATEURS

La Panouse (le comte de), Directeur de la Caisse d'Épargne de Paris, Administrateur du Chemin de fer de Paris à Orléans;

Lefebvre (Francis), ancien banquier, ancien régent de la Banque de France;

Moreau (Frédéric), négociant, censeur de la Banque de France;

Mallet (Henri), de la Maison Mallet frères et Co, Banquier;

Hottinguer (le baron), Banquier, Régent de la Banque de France;

André (Alfred), Banquier, Régent de la Banque de France;

De Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France;

Rothschild (le baron Gustave de), Banquier;

Lutscher (André), de la Maison Hentsch-Lutscher et Co, Banquier;

Clausse (Gustave), Propriétaire;

Denachy, Banquier, Régent de la Banque de France;

Vuitry, ancien Ministre président le Conseil d'Etat;

Pillet-Will (le comte de), Régent de la Banque de France;

Denormandie, Sénateur.

MM. CENSEURS

Le Lasseur, de la Maison Périer frères, Banquier;

Bourceret (Ant.), Propriétaire;

Archéacon (Edm.-Alexandre), ancien Agent de change.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Bourceret (F.), ancien Banquier, Propriétaire.

DIRECTEUR

M. L'Hopital (Georges), ancien Conseiller d'Etat.

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la C<sup>ie</sup>.

Augmentation du revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie	33,009,563 fr.
Arrérages payés aux rentiers	135,371,154 fr.
Bénéfices répartis aux Assurés en cas de décès pour la vie entière	14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap<sup>e</sup> Planion, à Souillac.

### A CÉDER

## UNE ÉTUDE DE NOTAIRE

Chef-lieu de canton.

Station de voie ferrée.

(DORDOGNE).

S'adresser au bureau du Journal.

### AVIS

A partir du 15 courant, M. SEVAL prendra la suite de **Café de Bordeaux**, situé en face la Mairie, à Cahors, qui est tenu actuellement par M<sup>me</sup> veuve COLONGE.

Consommations de premier choix

### OCCASION

## A VENDRE

### UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les **Eaux gazeuses**

Ensemble ou séparément environ 200 siphons.

S'adresser au bureau du Journal.

### MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



## M<sup>me</sup> LINON

### FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

### AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie :

## EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors

Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie.

M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

## M. MAHOUT

EX-MAITRE TAILLEUR AU 7<sup>me</sup> DE LIGNE

# Marchand TAILLEUR

A CAHORS, Galerie Bonafous.

### GRAND ASSORTIMENT DE

Castor noir, Zéphir,		Mérinos pur laine,
Popeline, Edredon,		Alpaga, Moleton noir,
Reps pour pardessus.		Cabans Caoutchouc en satin.

Recommandé aux Ecclésiastiques et aux gens de goût.

### PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

## MUSIQUE ET INSTRUMENTS

# GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation — Vente, échange et location.

## MACHINES A COUDRE

DE TOUS LES SYSTEMES

ÉLIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille DE SALON ET D'ATELIER

pour Tailleurs, Cordonniers, Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier

dépositaire à Cahors

Seule Maison vendant

### LA CÉLÈBRE NEC PLUS ULTRA

MACHINE A NAVETTE

brevetée s. g. d. g.

Marchant au pied et à la main

Au prix de **125 francs** montée sur joli guéridon.

La même Machine montée sur grande table **150 francs**

Aiguilles, Fournitures de première qualité, Pièces de rechange et Réparations, Coupe-Boutonnieres (breveté s. g. d. g.). Prix : 2 fr.

Le Catalogue général est envoyé franco sur demande.

## MARCOLS

(Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminemment tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle; réconstitue les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Paris, 10, boulevard des Capucines.

PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le **Réparateur Tricard**. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. — Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le **Réparateur Tricard**). — Se trouve dans les Pharmacies.